



NOTE DU BCC SUR L'ALLÈGEMENT DE LA PAUVRETÉ

BUREAU DE COORDINATION DU COMCEC
Novembre 2025

NOTE DU BCC SUR L'ALLÈGEMENT DE LA PAUVRETÉ

I. Introduction

Depuis 1990, le monde a enregistré des avancées significatives dans la lutte contre l'extrême pauvreté, permettant à plus d'un milliard de personnes de sortir de la pauvreté. Le taux mondial d'extrême pauvreté est passé de 36 pour cent en 1990 à 10 pour cent en 2015, un exploit historique largement porté par la croissance économique rapide en Asie de l'Est, dans le Pacifique et en Asie du Sud. Cette période a été caractérisée par des avancées mondiales sans précédent, permettant à des millions de personnes de bénéficier non seulement de revenus accrus, mais également de perspectives et de moyens de subsistance améliorés.

Néanmoins, le rythme des progrès dans la lutte contre la pauvreté s'est sensiblement ralenti, en raison d'une croissance économique modérée et de défis mondiaux persistants. La pandémie de COVID-19, conjuguée à une inflation élevée, à l'endettement croissant, aux conflits géopolitiques, aux chocs liés au climat et à la fragilité grandissante, a fortement perturbé les efforts de réduction de la pauvreté, en particulier dans les pays à faible revenu. En 2024, environ 8.5 % de la population mondiale, soit quelque 692 millions de personnes, vivent dans l'extrême pauvreté, survivant avec moins de 2,15\$ par jour. Si ce chiffre représente une amélioration modeste par rapport aux 713 millions de personnes en 2023, il met également en évidence la fragilité des progrès récents.

Même si des avancées considérables ont été réalisées à l'échelle mondiale en termes de réduction de la pauvreté, ces avancées ont été irrégulières à travers les régions. Dans de nombreux pays, la pauvreté reste profondément ancrée, notamment en Afrique subsaharienne, où les taux continuent d'atteindre des niveaux alarmants et où peu de progrès ont été observés au cours des dernières décennies. Par ailleurs, dans les régions ayant connu une baisse de la pauvreté, la montée des inégalités de revenus représente un défi majeur et continu. La croissance économique ne correspond pas toujours à un développement inclusif, et les disparités de richesse se sont étendues dans de nombreux contextes. Bien que la diminution de la pauvreté monétaire est louable, les questions persistantes, notamment les inégalités, les déséquilibres interrégionaux et les effets durables de la pandémie de COVID-19, montrent que l'élimination de la pauvreté reste un chantier inachevé.

Compte tenu du fait que vingt et un des quarante-quatre pays inscrits sur la liste des Pays Les Moins Avancés sont membres de l'OCI, il apparaît clairement que la pauvreté représente un enjeu important pour l'OCI. Donc, la Stratégie du COMCEC a identifié l'allègement de la pauvreté comme l'un des domaines de coopération et le Groupe de Travail sur l'Allègement de la Pauvreté (GTAP) a été établi avec l'objectif stratégique d' « Eradiquer l'extrême pauvreté et la faim dans les pays membres ».

II. Efforts pour alléger la pauvreté dans le cadre du COMCEC

Assurer l'accès à un logement suffisant et abordable reste un enjeu important dans plusieurs pays en développement, notamment pour les populations à faibles revenus. L'accélération de l'urbanisation, les contraintes démographiques et l'augmentation des dépenses liées au bâtiment ont contribué à l'extension des établissements informels et des habitations précaires. Par conséquent, des millions d'individus font face à un risque accru pour leur santé, à la marginalisation sociale et à une exposition plus importante aux dangers environnementaux. Assurer un logement décent pour tous nécessite des cadres politiques globaux et inclusifs, allant au-delà de la simple notion de mise à disposition d'abris. Des stratégies de logement robustes doivent porter sur des aspects critiques, notamment la sécurité de tenure, l'accès stable aux infrastructures et aux services de base, la faisabilité économique et des techniques de construction adaptées aux changements climatiques. Dans ce contexte, des investissements publics bien ciblés, une solide collaboration public-privé et des solutions portées par les communautés sont essentiels pour améliorer durablement les conditions de vie. En outre, il faut intégrer les politiques du logement dans les programmes nationaux de développement et les systèmes d'urbanisme plus larges afin de garantir des conséquences équitables et un impact durable.

En raison de l'importance du sujet, le Groupe de Travail sur l'Allègement de la Pauvreté a consacré ses Réunions de 2025 à la question du logement décent. Dans ce cadre, depuis la 41^{ème} Session du COMCEC, le Groupe de Travail sur l'Allègement de la Pauvreté du COMCEC a tenu sa 24^{ème} Réunion en se concentrant sur les stratégies de logement social.

A. Logement Décent pour les Pauvres dans les Pays Membres de l'OCI

(24^{ème} et 25^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur l'Allègement de la Pauvreté)

La 24^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur l'Allègement de la Pauvreté du COMCEC s'est tenue virtuellement le 24 avril 2025 avec le thème « Logement Décent pour les Pauvres dans les Pays Membres de l'OCI ». La 25^{ème} Réunion du Groupe de Travail s'est tenue les 15-16 septembre 2025 à Ankara, Türkiye avec le même thème.

Un rapport de recherche portant sur le même thème est en cours de préparation pour deux réunions consécutives du GTAP du COMCEC (24^{ème} et 25^{ème}). Alors que la première version du projet du guide a été soumise à la 24^{ème} Réunion du GTAP, la version finale du guide a été soumise pendant la 25^{ème} Réunion du GTAP.

Le guide comprend une introduction, une méthodologie, l'arrière-plan et les concepts clés des politiques et stratégies en matière de logement et passe en revue les expériences et les pratiques recommandées des pays de l'OCI et des pays non-membres de l'OCI. De plus, le guide couvre cinq analyses sur le sujet, à savoir l'Égypte, le Maroc, la Malaisie, la Türkiye et Singapour, soutenues par des visites sur le terrain avec des agences gouvernementales et des ONG.

Les 24^{ème} et 25^{ème} Réunions du Groupe de Travail ont approfondi la question et a examiné les principales conclusions du projet de guide. Les participants ont échangé sur leurs expériences en matière de stratégies et de politiques de logement pour les segments pauvres de la société.

Le guide vise à mettre en lumière les défis significatifs auxquels sont confrontés les Pays Membres de l'OCI pour garantir l'accès à un logement décent, adéquat et abordable aux segments les plus pauvres de la société. Cela met en évidence le caractère multidimensionnel de la privation du logement, englobant des problématiques telles que l'accessibilité, la

surpopulation, l'informalité et l'insuffisance des infrastructures, et souligne l'urgence d'interventions ciblées pour améliorer les conditions de logement, renforcer la résilience et garantir l'équité sociale. Par ailleurs, ce guide présente une synthèse des déficits en logement, des établissements informels et de l'accès aux services et infrastructures essentiels dans les Pays Membres de l'OCI. Il évalue la manière dont la pauvreté, l'urbanisation rapide et la faiblesse des systèmes de gouvernance foncière contribuent à l'insuffisance des logements et aux inégalités spatiales. Le guide examine également les cadres politiques et les pratiques institutionnelles relatives au logement pour apprécier la situation globale de la gouvernance du logement dans les Pays Membres de l'OCI, avec une attention particulière aux besoins et fragilités des populations à faibles revenus. Par ailleurs, le guide indique que si de nombreux pays aient mis en place des stratégies nationales en matière de logement, des lacunes significatives subsistent, notamment en ce qui concerne les mécanismes de financement, de coordination des politiques et d'inclusion des populations pauvres et des habitants des quartiers informels aux processus de planification et d'amélioration du logement.

Le guide final a également présenté un Guide incluant des recommandations politiques pour fournir des indications sur les politiques et stratégies de logement efficaces au sein de Pays Membres de l'OCI. Après avoir écouté les principales conclusions du guide et les options politiques qui y sont formulées, les participants ont discuté des Recommandations Politiques qui seront examinées par la 41^{ème} Session Ministérielle du COMCEC.

À cet égard, le Groupe de Travail a formulé les recommandations politiques suivantes en vue de les soumettre à la 41^{ème} Session Ministérielle du COMCEC. Le rapport de recherche et le document de recommandations politiques seront disponibles sur le site web du COMCEC (www.comcec.org).

- ***Adopter des Stratégies de Logement Intégrées et Durables, y compris le Logement Social, en tenant compte des défis liés à l'urbanisation, aux évolutions démographiques, aux risques climatiques et aux fluctuations des prix du logement***
- ***Consolider la Résilience des Logements grâce à la rénovation du stock existant et à la promotion de technologies de Construction Innovantes, telles que la construction modulaire, préfabriquée et adaptée aux conditions climatiques, tout en intensifiant les programmes de R&D sur le logement social.***
- ***Mettre en place des Réglementations de Logement Flexibles et Basées sur les Données, favorables aux populations pauvres, telles que le contrôle des loyers, le zonage foncier et les ratios prêt/valeur, pour renforcer la crédibilité, la justice et l'efficacité des systèmes de logement***
- ***Intégrer les Dimensions Sociales et la Gouvernance Inclusive afin de refléter les traditions culturelles, les structures familiales et les réseaux communautaires dans les Programmes de Logement***
- ***Élargir les Options de Logement Locatif Abordable et Mobiliser les Logements Vacants, notamment par des allègements fiscaux, des garanties locatives ou des pénalités ciblées en cas de vacance prolongée***
- ***Renforcer l'Accès au Logement des Plus Pauvres à Travers des Programmes Publics Ciblés, soutenus par le secteur privé et des ONG, associant subventions spécifiques, des développements subventionnés de manière croisée et initiatives publiques directes.***
- ***Diversification du Financement du Logement par le recours aux Instruments de Financement Islamiques, tels que la Murabaha, l'Ijarah, les Sukuk et les approches collectives.***
- ***Établir des Écosystèmes d'Investissement Immobilier Stables et Inclusifs grâce à des instruments tels que les Sociétés d'Investissement Immobilier Cotée (SIICs), les Fonds d'Investissement Immobilier (FIIs) et les obligations adossées à des sukuk, reliées aux fonds de pension et d'épargne***

B. Financement des Projets du COMCEC

Le Financement des Projets du COMCEC (FPC) est l'autre instrument important de la Stratégie. Les projets financés dans le cadre du FPC servent la coopération entre les pays membres et sont conçus conformément aux objectifs et aux résultats attendus définis par la stratégie dans la section sur l'allègement de la pauvreté. Les projets jouent également un rôle important dans la réalisation des recommandations politiques formulées par les pays membres lors des réunions du GTAP.

En 2025, 1 projet a été sélectionné dans le domaine de la réduction de la pauvreté et sera mis en œuvre comme suit :

Le projet intitulé « Développement d'une Feuille de Route Efficace pour Faciliter la Transition Numérique dans les Systèmes Nationaux d'EFP (Enseignement et Formation Professionnels) dans les Pays Membres de l'OCI » et le projet a été mis en œuvre par le SESRIC, en partenariat avec l'Azerbaïdjan, le Tchad, l'Irak, la Jordanie, la Malaisie, le Nigéria, le Pakistan, le Qatar, la Tunisie, la Türkiye, la Gambie et le Centre du Travail de l'OCI. Le projet visait à orienter les pays membres de l'OCI en élaborant une feuille de route pour accompagner leur transition numérique dans les systèmes de formation professionnelle et technique, afin de promouvoir le développement des compétences et l'employabilité des travailleurs. À cet égard, deux ateliers ont été organisés dans le cadre du projet.



COMCEC